

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Les permanences de l'écrivain public

L'écrivain public aide les Fontenaysiens à la rédaction de leurs courriers (correspondance personnelle ou administrative, CV, lettre de motivation, etc.)

Le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h
Maison du citoyen et de la vie associative
16, rue du Révérend Père Lucien Aubry
01 49 74 76 90

Les permanences de l'inspecteur des impôts

L'inspecteur des impôts aide à remplir les déclarations fiscales et dispense des informations concernant l'imposition.

Sans rendez-vous 2 lundis par mois
Hôtel de ville
01 49 74 74 74

Les permanences juridiques

Des conseillers sont à votre disposition pour une assistance juridique gratuite.

Mardi matin et vendredi après-midi à l'Hôtel de ville.
Sur rendez-vous au 01 49 74 74 74

Les permanences du PADM

Le Point d'Accès au Droit et à la Médiation est un lieu d'information, de conseil et d'aide aux démarches juridiques et administratives (soutien à la rédaction de courriers à caractère juridique, dossier d'aide juridictionnelle...).

Un lieu d'accueil qui vous informe sur vos droits et vous soutient dans vos démarches.

[Voir les permanences du PADM](#) 

HOTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**